

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel de Ville de Bedford, le 21 janvier 2010, à 19h00, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Alain Lacoste, Luc Gnocchini, Madeleine Fortin, Claude Jetté et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, est également présent à la dite séance.

La dite séance spéciale était convoquée par son Honneur le maire Claude Dubois, afin d'y traiter du sujet suivant :

USINE DE FILTRATION

- 1) Acceptation de soumission/ Fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable.

POINT 1

10-01-22

CONSIDÉRANT que la Ville de Bedford a reçu une seule soumission conforme au devis pour la fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production potable ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil retienne la soumission de la société Aquatech Inc./ Société de Gestion de l'eau Inc. au coût annuel de 189 900.00 \$, taxes en sus ;

Que la durée du contrat soit de cinq (5) ans.

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la séance soit levée à 19h05.

ADOPTÉ

Maire

Directeur général